



Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire

Politique de contrôle  
S2

CA - Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique 55  
B-1000 Bruxelles  
Tel. 02 211 82 11  
Fax : 02 211 86 30

info@favv.be  
www.favv.be

Aux :

- associations professionnelles de détenteurs et d'abattoirs de porcs
- exploitants d'abattoirs de porcs.

Correspondant : Griet De Smedt  
Téléphone : 02/211.85.90  
E-mail : griet.desmedt@favv.be

Votre lettre du	Vos références	Nos références PCCB/S2/GDS/ 242615	Annexes 1	Date 10.10.2008
Objet :	Informations sur la chaîne alimentaire			

Madame, Monsieur,

Suite à la concertation avec les fédérations professionnelles des abattoirs et des détenteurs de porcs, il s'est avéré qu'un effort spécial s'impose en ce qui concerne les informations sur la chaîne alimentaire (ICA) qui doivent être fournies aux abattoirs par les détenteurs de porcs. Je vous renvoie, à ce propos, aux notes des 28.09.2007 et 13.12.2007, que vous pouvez consulter sur le site internet de l'AFSCA ([www.afsca.be](http://www.afsca.be)). J'insiste sur le fait que les obligations relatives aux ICA doivent toujours être respectées scrupuleusement. L'effort demandé aujourd'hui vise à préserver l'exportation de viandes de porc vers la Fédération de Russie. 15 % des viandes porcines produites en Belgique sont exportées vers la Fédération de Russie, et il s'agit de parties de carcasses spécifiques qui ont été obtenues chez la majeure partie des porcs abattus.

#### Les informations sur la chaîne alimentaire 24 heures à l'avance.

En concertation avec les organisations sectorielles, la mesure de transition grâce à laquelle, jusqu'au 31 décembre 2009, les informations sur la chaîne alimentaire ne devaient parvenir à l'abattoir qu'en même temps que les porcs, est supprimée. **A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2008**, on passe au régime définitif applicable selon le Règlement européen, et aux termes duquel les informations sur la chaîne alimentaire doivent être fournies à l'exploitant de l'abattoir **24 heures à l'avance**. Ceci lui permet d'organiser le travail de façon adéquate et de prévenir les problèmes.

#### Formulaire ICA et qualité des informations.


Les informations doivent être correctes et complètes. Si on utilise le formulaire ICA mis à disposition par l'AFSCA, toutes les rubriques doivent être soigneusement complétées. L'AFSCA y veillera strictement, tant au niveau de l'abattoir qu'au niveau de l'exploitation d'élevage. Si des irrégularités sont constatées, elles n'auront pas seulement des conséquences directes pour le détenteur de bétail qui a fourni les informations (incorrectes, incomplètes ou insuffisantes), mais elles seront également préjudiciables à l'image de l'ensemble du secteur, ce qui peut avoir des conséquences potentielles sur le commerce et donc sur la formation des prix.

Il est très important que les informations sur l'utilisation de médicaments en général, et sur l'utilisation d'antibiotiques en particulier, soient fournies scrupuleusement. Vous pouvez vous faire informer à ce sujet par votre vétérinaire qui administre, prescrit ou fournit les médicaments. Vous trouverez en annexe à titre d'information une liste des tétracyclines enregistrées en Belgique pour les porcs, c-à-d. un groupe d'antibiotiques fréquemment utilisés.

Je vous signale que contrairement à l'Europe, la Fédération de Russie n'accepte pas de LMR (limites maximales en résidus dans le viande): pour l'exportation de viandes de porc vers la Fédération de Russie, une tolérance zéro est par conséquent d'application pour les résidus d'antibiotiques. Dans le cadre de leur système d'autocontrôle, les abattoirs feront eux-mêmes procéder à des analyses par sondages, tandis que l'AFSCA réalise également un programme d'échantillonnage. Il pourra également en résulter des mesures au cas où des irrégularités sont constatées.

Enfin, je vous signale qu'en raison d'un certain nombre de problèmes d'impression, la mise en forme du formulaire ICA est en cours d'adaptation. Le contenu restera toutefois inchangé. Le formulaire nouveau style sera mis à votre disposition via le site internet.

Sincères salutations,



H. Diricks,  
Directeur général.